



LA PETITE ENFANCE

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

OBJECTIFS

- Former des professionnels bienveillants à l'accompagnement de la petite enfance
- Devenir un professionnel compétent pour l'accueil des jeunes enfants

MODALITÉS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen, être demandeur d'emploi et/ou assistant maternel.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou 4 et plus (CAP, BEP, BAC, ...)
- Accessible après un entretien de motivation
- Accessible aux personnes en situation de handicap

DURÉE DE LA FORMATION

- 9 mois (regroupement à la MFR de septembre à mai) - Au total, 400h de formation
- Début de la formation à la rentrée de septembre

STATUT

Par apprentissage.

19, avenue Saint Vincent - 51130 VERTUS/BLANCS COTEAUX - 03.26.52.22.20

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- L'apprenti(e) sera inscrit(e) en qualité de candidat libre auprès du rectorat
- La CAP AEPE est validé par un examen terminal organisé par l'Éducation Nationale

ORIENTATION APRÈS LA FORMATION

CONCOURS :

- ATSEM / Aide soignant / Auxiliaire-Puéricultrice / Éducateur de Jeunes Enfants (si bac obtenu avec le CAP)

VIE ACTIVE : dans le domaine de la petite enfance

- École maternelle (ATSEM/ASEM) / Crèche / Halte-Garderie / ALSH / Assistante maternelle

Taux de réussite
aux examens du
CAP AEPE en
2025 :

100%

	MFR
CAP AEPE	12 semaines

(4 jours en présentiel et 1/2 journée en distanciel)

CONTENU DE LA FORMATION

En milieu professionnel :

- 10 semaines dans des structures accueillant des enfants de moins de 3 ans (établissements d'accueil de jeunes enfants, assistants maternels agréés, services d'aide à domicile d'enfants).

- 11 semaines dans des structures accueillant des enfants de 3 ans à 6 ans (écoles maternelles et accueils collectifs d'enfants)

A la MFR :

• Modules :

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel - Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

TARIFS

AVEC CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

Interne : **1 275€**

Demi-pensionnaire : **915€**

SANS CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

À consulter sur place selon le type de financement